



Le Saint-Vincent

NUMÉRO 35 - SEPTEMBRE 2022

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X PRIEURÉ DE VERSAILLES - BAILLY- RAMBOUILLET

La vie paroissiale et notre vie chrétienne

La vie paroissiale est nécessaire à la vie chrétienne. Malheureusement, la crise de l'Église l'a terriblement perturbée. En effet, les nouveautés conciliaires et le *Novus ordo* ont contraint les fidèles à chercher auprès de prêtres fidèles l'enseignement traditionnel, la messe de toujours et la vie sacramentelle et, par le fait même, les ont comme poussés matériellement hors de leur paroisse. Pour autant, la vie paroissiale est bien la norme de la vie chrétienne.

Aux premiers siècles de l'Église, le diocèse était, à proprement parler, la paroisse. L'évêque seul en était le curé. Vers le IV^e siècle, dans les campagnes d'abord puis dans les villes vers le XI^e siècle, l'Église commença à créer des centres de vie chrétienne pour les fidèles trop éloignés de la ville épiscopale afin qu'ils puissent facilement assister à l'assemblée des fidèles, entendre la messe, recevoir les sacrements et compléter leur instruction religieuse.



La messe paroissiale

La vie chrétienne s'alimente autour de l'autel. Là, les fidèles viennent s'unir au grand mystère de la Rédemption et bénéficier des grâces du salut. Le dimanche et les jours

de fête, les paroissiens assistent à la grand'messe de préférence et communient. Selon les prescriptions de l'Église, le curé applique l'intention de cette messe, appelée *pro populo*, pour les fidèles qui lui sont confiés.

La vie sacramentelle en paroisse

La vie paroissiale englobe toute la vie chrétienne. Elle ne se restreint pas à la vie liturgique par l'assistance à la messe et aux vêpres. Elle inclut aussi toute la vie sacramentelle. Le catéchumène entre dans l'Église en recevant le baptême dans sa paroisse. Là, le jeune chrétien apprend le catéchisme, se prépare à sa première confession et à sa première communion. C'est généralement dans sa paroisse que le chrétien devient soldat du Christ en recevant le sacrement de confirmation et renouvelle solennellement les promesses de son baptême au cours de la profession de foi. Traditionnellement, les époux s'unissent par les liens du mariage dans la paroisse de

SOMMAIRE

- Mot du prieur
- Carnet paroissial.....
- Combat de la messe.....
- Calendrier trimestriel.....
- Le baptême du Christ

- p. 1
- p. 2
- p. 3
- p. 6
- p. 9



- Saint Vincent de Paul (VIII)
- La messe de Paul VI en question.....
- La Croisade Eucharistique
- Chronique

- p. 10
- p. 11
- p. 12
- p. 13

l'épouse. Et c'est toujours à l'église paroissiale, qu'au terme de sa vie terrestre, le chrétien reçoit l'ultime bénédiction avant de reposer dans sa dernière demeure.

Prions avec notre paroisse et pour notre paroisse

Les paroissiens forment ainsi une communauté qui offre à Dieu l'hommage de la religion en s'associant au saint-sacrifice de la messe célébré par le prêtre. Unis au Christ par les liens de la charité, les fidèles paroissiens ne forment, tous ensemble, qu'une seule amitié vivante, signe réel de l'unité de l'Église. Telle est la volonté de Dieu : nous incorporer à son Corps mystique qui est l'Église et ne former qu'une seule communion des saints.

Aimons notre paroisse

C'est premièrement dans cette communauté paroissiale que chacun exercera le grand commandement de la charité, selon les recommandations de l'apôtre saint Jean : « Mes petits-enfants, aimez-vous les uns, les autres. »

Comprenons que la vie paroissiale est non seulement le signe de cette unité dans le Christ, mais aussi le moyen de la réaliser : unité de foi et de charité, unité de vie dans la messe et autour de la messe.

Aidons notre paroisse

Dans un corps constitué, chacun coopère au bien de tous : les enfants avec leur fragilité, les adolescents avec leur enthousiasme et leur insouciance, les adultes avec leurs épreuves et leurs engagements, les hommes mûrs avec leur sagesse et leurs conseils avisés. Être tout à tous, dans la charité, c'est être pour chacun, à sa juste place, le prochain ou mieux encore, l'ange gardien qui veille et qui prie. C'est ainsi que s'exerce la charité par la pratique des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, en adorant et en servant le Christ dans l'âme du prochain.

Soyons missionnaires autour de notre paroisse

Soyons bien conscients de ce trésor de la vraie messe qui nous est

donné. L'Eucharistie est le moyen le plus efficace pour toucher les cœurs et pour ramener l'homme à Dieu. Encourageons les gens qui nous entourent à découvrir la messe traditionnelle et à la fréquenter. Guidons-les jusqu'au prêtre pour qu'ils puissent le rencontrer et recevoir des lumières personnelles pour leur âme.

Avec une extraordinaire lucidité, Mgr Lefebvre avait compris que la crise qui secouait l'Église était grave et qu'elle serait longue, difficile, usante. C'est pourquoi il avait prévu que nos prieurés et nos chapelles seraient pour les fidèles des quasi-paroisses qui fortifieraient leur vie chrétienne.

Chers fidèles, unissons-nous, serons-nous autour du prieuré et de nos chapelles et fréquentons-les régulièrement. Aimons notre « paroisse », prions pour notre « paroisse », aidons notre « paroisse », et soyons missionnaires autour de notre « paroisse ».

Abbé Jean-Yves Tranchet

Carnet paroissial ... Deo Gratias !

Combat de la messe, combat de la foi ? , par l'abbé Vincent Gélinau

Un an après le motu proprio *Traditionis custodes*, il apparaît clairement que le combat de la messe se poursuit. D'un côté, en décembre 2021, Mgr Roche, affirme : « Il est clair dans *Traditionis custodes* que la célébration de la messe en utilisant le *missale romanum* de 1962 est à titre de concession et n'est donc pas la disposition normale de la liturgie de l'Église telle que prévue par le concile Vatican II ¹. » De l'autre, les Instituts de la mouvance *Ecclesia Dei* cherchent à faire valoir leur droit propre pour pouvoir conserver l'usage de la messe de toujours.

Ce combat autour de la messe se limite-t-il à des aspects juridiques d'indults, de concessions, de permissions ou d'exceptions, ou doit-on y voir un débat plus profond qui touche la foi ? Autrement dit, peut-on parler ici de combat de la foi ? Et tout d'abord, qu'entend-on par cette expression un peu étrange ? Et ensuite, peut-on lier le problème de la messe à la garde de la foi ?



Rome, basilique Saint-Paul hors les murs

Qu'est-ce que le combat de la foi ?

L'expression nous vient de la Sainte Écriture, où saint Paul encourage saint Timothée en ces termes : « Combats le bon combat de la foi ; saisis la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé et pour laquelle tu as fait ta belle confession en présence de nombreux témoins ². »

Saint Paul apprécie particulièrement les métaphores militaires : la foi est un bouclier pour « éteindre les traits enflammés du malin ³ ». Il nous invite à prendre « pour cuirasse la foi et la charité, et pour casque l'espérance du salut ⁴ ». Au-delà des images, il y a une réalité. La foi est une arme pour un combat spirituel et même surnaturel.

RÉSERVEZ VOTRE SAMEDI 15 OCTOBRE JOURNÉE PAROISSIALE EXCEPTIONNELLE

- 10h** **Conférence de l'abbé de Jorna, supérieur de district**
L'actualité de la Tradition et le rayonnement du prieuré
(Garderie organisée pour les enfants)
- 11h** **Messe chantée**
- 12h30** **Apéritif et buffet paroissial**

Présence des responsables des diverses activités du prieuré

En effet, comme l'enseigne notre catéchisme, la foi est « la vertu surnaturelle par laquelle nous croyons, sur l'autorité de Dieu, ce qu'il a révélé et qu'il nous propose de croire par le moyen de l'Église⁵ ». Parce que les mystères révélés que nous devons croire dépassent notre raison, il faut que notre volonté intervienne pour poser l'acte de foi qui permet à notre intelligence d'adhérer à ces vérités et de les tenir avec certitude malgré le manque d'évidence.

Un combat pour poser l'acte de foi

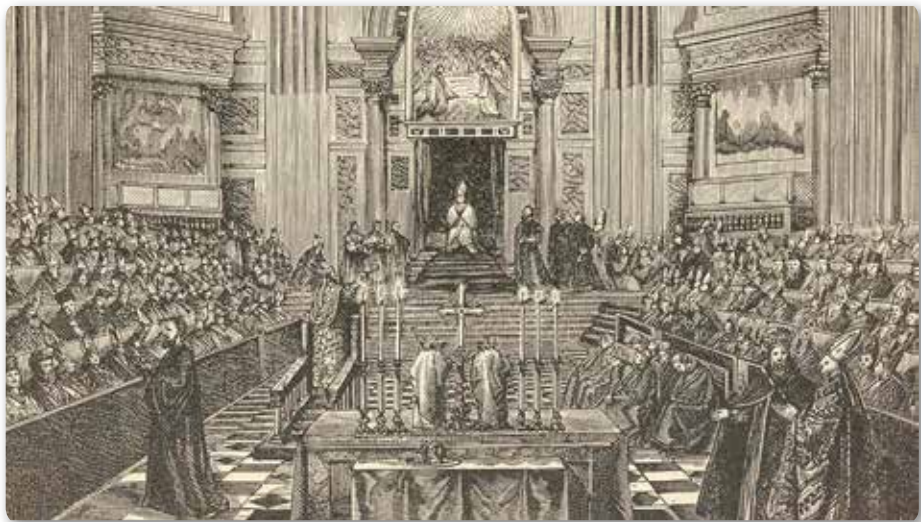
De là une première difficulté : pour passer à l'acte de foi, il faut humilier notre intelligence qui doit accepter cet objet qui la dépasse. Poser l'acte de foi, on le voit bien chez ceux qui se convertissent, demande des efforts. Il y a une lutte intérieure pour que l'intelligence se laisse éclairer par la lumière de la foi.

La foi n'est pas contraire à la raison, comme le rappelle avec insistance le concile Vatican I⁶, « il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. » Mais la foi suppose une docilité de l'intelligence, une obéissance qui contrarie notre volonté blessée par le péché originel.

Un combat spirituel

Le combat de la foi s'attaque surtout à ce qui s'oppose à celle-ci.

En ce sens, le combat de la foi se résume à la pratique des vertus, ou à ce que les auteurs spirituels appellent le combat spirituel. La foi est ici un moyen pour combattre les tentations du démon qui cherche à entraîner les âmes au péché. C'est le sens naturel du texte de saint Paul qui décrit l'armure du chrétien luttant contre les



Le concile Vatican I (1869-1870)

tentations à l'aide des différentes vertus.

En effet, au milieu des pires tentations, le rappel des vérités de la foi est une puissante aide pour ne pas succomber. La foi étant le fondement de la vie chrétienne, elle est une lumière qui éclaire toutes les exigences de celle-ci. Saint Jean Bosco l'avait bien compris et plaçait dans la cour de récréation de ses garçons des écriteaux avec des rappels de la Sainte Écriture sur la présence de Dieu, ou l'importance de se préparer à la mort. Il est certain qu'à l'heure de la tentation le souvenir de certains cours de catéchisme sur l'enfer, le bonheur du ciel ou la gravité du péché est une puissante aide pour pratiquer la vertu. Si nous sommes faibles dans les tentations, c'est bien souvent parce que nous manquons de foi.

La confession de la foi

Dans le contexte de l'épître à Timothée, l'expression « combat de la foi » évoque aussi la pureté doctrinale à maintenir en toute circonstance. L'acte de foi n'est pas seulement un acte intérieur se limitant à notre vie privée. Il exige parfois de nous la profession et la défense des vérités de la foi.

Comme l'explique saint Thomas d'Aquin, il y a des cas où la

confession de la foi est nécessaire au salut : « Ainsi donc confesser la foi n'est pas de nécessité de salut à tout moment ni en tout lieu ; mais il y a des endroits et des moments où c'est nécessaire : quand en omettant cette confession, on soustrairait à Dieu l'honneur qui lui est dû, ou bien au prochain l'utilité qu'on doit lui procurer. Par exemple si quelqu'un, alors qu'on l'interroge sur la foi, se tait, et si l'on peut croire par là ou qu'il n'a pas la foi ou que cette foi n'est pas vraie, ou que d'autres par son silence seraient détournés de la foi. Dans ces sortes de cas la confession de la foi est nécessaire au salut⁷. »

Cette confession de la foi a conduit de nombreux chrétiens au martyre, faisant d'eux de beaux exemples dans le combat de la foi.

La lutte contre les erreurs et les hérésies est un autre cas de figure de la confession de la foi. Dès les débuts de l'Église, la foi est attaquée soit par la force lors des persécutions, soit par la ruse dans le cas des hérésies qui dénaturent les vérités de foi, en leur substituant des énoncés plus faciles à comprendre. Les différents conciles, avec leurs condamnations et leurs définitions, sont les actes majeurs du combat de la foi. Par ceux-ci l'Église défend la foi contre les at-

taques suscitées par le démon qui cherche à perdre les âmes.

Au fond, sous les différents aspects que nous venons d'énumérer, le combat de la foi se ramène à cet enjeu stratégique pour notre salut éternel : la foi dans sa pureté est le passage obligé pour aller à Dieu car, « sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu ⁸. »

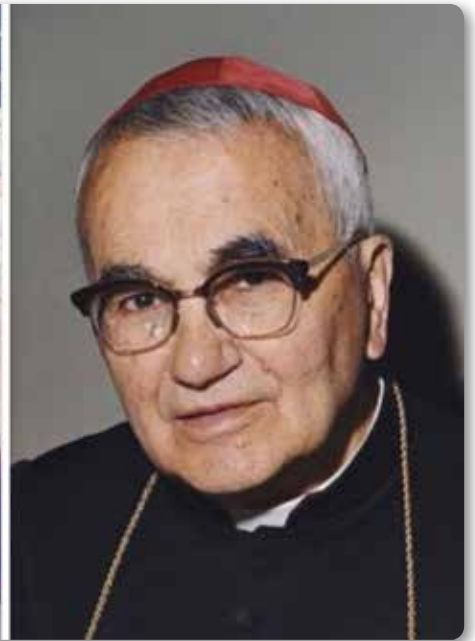
Le combat de la messe

Est-il légitime de rapprocher les réflexions que nous venons de faire sur le combat de la foi des batailles qui se déroulent depuis une cinquantaine d'années autour de la messe ? Pour éclairer cette question, rappelons quelques détails de la réforme liturgique et de sa mise en place dans les années qui ont suivi le concile.

Une messe qui « s'éloigne dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique de la sainte messe »

Voilà ce qu'affirment, en 1969, deux cardinaux qui préfacent le *Bref examen critique*. Dès le début, le ton est donné et le débat est placé au niveau de la foi. Les cardinaux Ottaviani et Bacci résumèrent ainsi leur appréciation du nouveau missel qui va bientôt entrer en vigueur : « Le nouvel *Ordo Missæ*, si l'on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses, qui y paraissent sous-entendus ou impliqués, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe telle qu'elle a été formulée à la XXII^e session du concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les « canons » du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère ⁹. »

Quelques semaines plus tard, le P. Calmel exprime son refus catégorique : « Je m'en tiens à la messe traditionnelle, celle qui fut codifiée, mais non fabriquée, par saint



Les cardinaux Ottaviani et Bacci

Pie V, au XVI^e siècle, conformément à une coutume plusieurs fois séculaire. Je refuse donc l'*Ordo Missæ* de Paul VI. Pourquoi ? Parce que, en réalité, cet *Ordo Missæ* n'existe pas. Ce qui existe c'est une révolution liturgique universelle et permanente, prise à son compte ou voulue par le pape actuel, et qui revêt, pour le quart d'heure, le masque de l'*Ordo Missæ* du 3 avril 1969. C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter le masque de cette révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la messe dans un rite équivoque. Si nous acceptons ce rite nouveau, qui favorise la confusion entre la messe catholique et la cène protestante, alors nous tomberons sans tarder d'une messe interchangeable dans une messe carrément hérétique et donc nulle ¹⁰. »

Cinq ans plus tard, Mgr Lefebvre, dans sa déclaration du 21 novembre 1974, justifie son refus des réformes issues de Vatican II, au nom de la foi catholique : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et

avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues ... Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie ... La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme ¹¹. »

Ces accusations graves sur la rectitude doctrinale du missel de Paul VI sont-elles des exagérations sans fondements ? Il suffit de se souvenir du rôle joué par les pasteurs protestants invités à la préparation du rite de Paul VI pour se convaincre qu'il n'en n'est rien. Leur satisfaction du travail accompli justifie les arguments donnés plus haut : « Si l'on tient compte de l'évolution décisive de la liturgie catholique, de la possibilité de substituer au canon de la messe d'autres prières liturgiques, de l'effacement de l'idée selon laquelle la messe constituerait un sacrifice, de la possibilité de communier sous les deux espèces, il n'y a plus de raisons pour les Églises de la Réforme d'interdire à leurs fidèles

de prendre part à l'Eucharistie dans l'Église romaine ¹². » Autrement dit, pour les protestants de 1970, il y a une différence entre la messe de Paul VI qui est acceptable pour eux, et la messe de saint Pie V qui ne l'est pas.

C'est sur le problème de la messe que se joue tout le drame entre Écône et Rome

Les refus exprimés au début des années 1970 vont rapidement placer leurs auteurs dans une situation délicate vis-à-vis des autorités romaines. Le combat pour garder la foi, pour se prémunir de l'hé-

sie, va prendre l'apparence d'une désobéissance.

Lors des ordinations du 29 juin 1976, Mgr Lefebvre résume la situation dans une phrase choc : « Il est clair, il est net que c'est sur le problème de la messe que se joue tout le drame entre Écône et Rome ¹³. » Il explique que dans les semaines précédentes, il lui a été plusieurs fois demandé de rétablir des relations normales avec Rome en célébrant le nouveau rite. À peine deux jours plus tôt, le 27 juin, le P. Dhanis, porteur d'une lettre de Rome, se rend à Flavigny où Monseigneur prêche la retraite aux

ordinands. Il le supplie de célébrer avec lui dans le nouveau rite pour que les difficultés soient aplanies. Comme il est 21h, l'archevêque répond simplement qu'il a déjà dit la messe, laissant son interlocuteur dans une étrange confusion. Judicieusement, dans son homélie du 29 juin, Mgr Lefebvre fait remarquer : « L'insistance que mettent ceux qui sont envoyés de Rome pour nous demander de changer de rite nous fait réfléchir, et nous avons la conviction que précisément ce rite nouveau de la messe exprime une nouvelle foi, une foi qui n'est pas la nôtre, une foi qui n'est pas la foi catholique. Cette

Calendrier trimestriel - Dates à retenir

CÉRÉMONIES

Journée paroissiale

Samedi 15 octobre (présence de l'abbé de Jorna)

Procession de l'Immaculée dans les rues de Versailles

Jeudi 8 décembre à 20h

Premières communions

Dimanche 11 décembre

QUÊTE IMPÉRÉE

30 octobre : pour les missions

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT-BERNARD

Samedi 3 et dimanche 4 décembre
Déjeuner servi après la Grand'Messe
(avec formule spéciale enfants)

CROISADE DU ROSAIRE

Dimanche 9 octobre

PÈLERINAGE DE LOURDES

Du 22 au 24 octobre

ADORATION PERPÉTUELLE AU PRIEURÉ

Vendredi 18 novembre de 8h à 17h

RÉCOLLECTIONS MENSUELLES AU PRIEURÉ

Pour les messieurs

Les mercredis 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre
6h Messe, 6h30 Méditation, 6h50 Café

Pour les mères de famille

Les jeudis 6 octobre, 17 novembre et 15 décembre
9h Messe, 9h35 Café, 9h55 Conférence, 10h40 Chapelet

RÉCOLLECTION DE L'ÂVENT AU PRIEURÉ

Dimanche 27 novembre : par l'abbé Pazat

15h Conférence spirituelle - 16h Chapelet et confessions
16h30 Conférence spirituelle - 17h30 Vêpres et Salut
L'après-midi, activités pour les enfants organisées par les sœurs de la Fraternité et les guides

nouvelle messe est un symbole, une expression, une image d'une foi nouvelle, d'une foi moderniste. Car, si la très sainte Église a voulu garder, tout au long des siècles, ce trésor précieux qu'elle nous a donné du rite de la sainte messe canonisé par saint Pie V, ce n'est pas pour rien. C'est parce que dans cette messe se trouve toute notre foi¹⁴. »

Ce rite nouveau de la messe exprime une nouvelle foi, une foi qui n'est pas la nôtre, une foi qui n'est pas la foi catholique.

La condamnation romaine arrive rapidement, mais bien des fidèles désemparés par les réformes voient davantage le problème sur le plan de la foi que sur le plan juridique. C'est le cas de Yann Clerc, qui écrit une lettre de soutien à Mgr Lefebvre dans le *Figaro* du 18 juillet 1976 : « En terre bretonne, péninsule de chrétienté, l'occasion me fut donnée voici quelques années de vous entendre évoquer les projets de la Fraternité Saint-Pie X. Vous repartiez alors vers Écône présider au développement du florissant séminaire international que vous y aviez fondé, avec les encouragements de Monseigneur Charrière, évêque de Fribourg. Votre sérénité, votre modestie, exprimaient une telle confiance en Dieu que les inquiétudes nées de l'évolution moderniste de certains clercs, cédèrent la place dans nos cœurs à la certitude que la vérité révélée ne saurait souffrir de compromis.

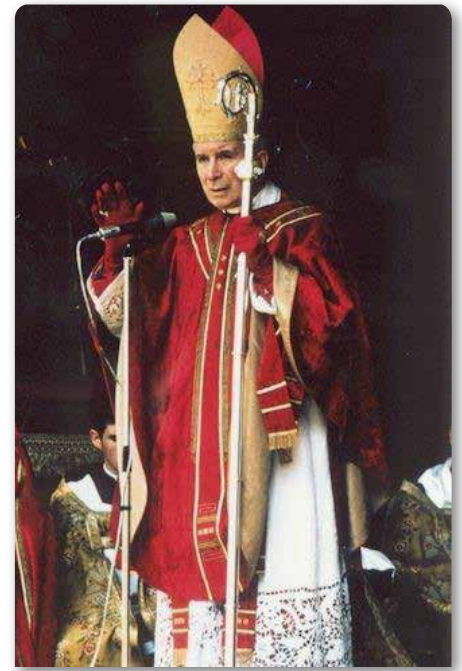
« Or voici qu'aujourd'hui monte la rumeur de votre impensable condamnation. Permettez à un catholique « de la base », comme on aime à dire, de proclamer son désarroi. Serait-il possible de refuser les services d'un prêtre qui fut successivement délégué apostolique du Saint-Siège pour toute l'Afrique

francophone, premier archevêque de Dakar de 1953 à 1962, supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, alors la plus importante congrégation missionnaire du monde ? [...]

« Aux arènes de Lutèce, le 3 juillet dernier, parmi deux mille catholiques romains, entourés d'enfants qu'il plaise à Dieu de vous confier, j'ai entendu l'enregistrement de votre sermon prononcé le jour de l'ordination de treize nouveaux prêtres. Vous nous disiez : "Il est clair, il est net que c'est sur le problème de la messe que tout se joue entre Écône et Rome." Je sens que vous avez raison tandis que me revient en mémoire l'embarras d'un porte-parole de radio Vatican à qui je demandais récemment quelle liturgie du dimanche est transmise en Chine. On comprendra qu'il est malaisé de diffuser le nouvel ordo à des catholiques persécutés qui ignorent encore le contenu de Vatican II. Donc, la messe de saint Pie V, celle de leur communion ? Non ! "Nous ne pouvons tout de même pas faire comme Monseigneur Lefebvre", m'a-t-il été opposé.

« Voilà à l'heure de la Charte d'Helsinki où conduit le respect du droit à la communication, de la liberté des consciences, de la personne humaine. En foule, nous considérons que la nouvelle messe avec ses déformations tacitement acceptées n'est plus catholique. Dans l'incertitude du lendemain, nous nous en tenons au catéchisme de notre enfance, au rite romain traditionnel comme d'autres ont le droit d'user de rites proche-orientaux, ukrainien, etc. À l'autel, nous ne voulons pas voir officier un président d'assemblée, mais un prêtre au pouvoir personnel. Nous n'inventons rien. Nous maintenons et nous refusons d'avoir à choisir "entre des messes invalides et officiellement autorisées et des messes valides et illicites", ainsi que l'écrit parfaitement le révérend père Bruckberger.

« Des chrétiens "majoritaires", nous attendons plutôt un peu de



Mgr Lefebvre, été 1976

charité. Comme ils parlent aisément de ce schisme que votre fidélité (ils disent : obstination) menacerait d'entraîner ! Qu'attend-on pour instituer avec vous une de ces commissions si largement offertes aux "frères séparés", aux "croyants en recherche", aux francs-maçons, dont un membre, avez-vous écrit sans être démenti, fut l'âme de la réforme liturgique ?

« Lorsque Monseigneur Lefebvre aura apporté la preuve de sa soumission, nous dira-t-on. Que ne lisent-ils vos écrits pour se convaincre de votre attachement irréductible au Saint-Siège. Être en difficulté avec Rome du fait de sa foi, une foi héritée de deux millénaires du fait d'un concile pastoral et non dogmatique, déclaré non infallible par le Pape lui-même, il y a là quelque chose de si insensé que le désespoir n'est pas permis.

« Il reste, Monseigneur, que si l'on persistait à vouloir nous faire désobéir à la tradition par obéissance, nous ne saurions nous y résoudre. Dans une atmosphère qui fait imaginer de futures catacombes et des curés jureurs, je voulais surtout, Monseigneur, vous assurer que vous n'êtes pas seul, mais avec tous les saints, tous les papes, qui

ont transmis le dépôt de la foi, vos séminaristes édifiants (pardon ! vos étudiants) et un nombre de catholiques qu'il plaira à Dieu de dénombrer en sondant les âmes et en écoutant l'immense prière qui monte pour vous vers le Saint-Esprit. »

Peut-on séparer combat de la messe et combat de la foi ?

Les premières réactions à l'entrée en vigueur de la réforme de Paul VI conduisirent le débat sur le plan doctrinal. C'est au nom de la foi et de la fidélité à l'enseignement constant de l'Église que des prêtres et des fidèles, soutenus par Mgr Lefebvre vont refuser les nouveautés.

Après quelques années, l'enthousiasme des novateurs s'épuise et s'ouvre alors le temps de la diplomatie et du compromis. Dès 1984, la circulaire romaine *Quattuor ab hinc annos* concède aux évêques diocésains la faculté d'user d'un indult par lequel les fidèles qui le demandent peuvent bénéficier de la messe célébrée selon le missel romain de 1962. Cette circulaire énonce le principe qui guide toutes les concessions accordées à la célébration de la messe selon le missel de 1962 : la célébration de la messe de saint Pie V ne doit pas être un refus de celle de Paul VI. « Mais qu'il soit bien clair que ces prêtres et ces fidèles n'ont rien à voir avec ceux qui mettent en doute la légitimité et la rectitude doctrinale du Missel Romain promulgué par le pape Paul VI en 1970 et que leur position soit sans aucune ambiguïté et publiquement reconnue. » Pour pouvoir bénéficier de l'indult, il est hors de question de mettre en doute la légitimité de la messe de Paul VI. Autrement dit, il n'est plus question de faire dépendre le combat de la messe du combat de la foi. Ceux qui s'engagent dans cette voie renoncent en principe au combat de la foi même si, en pratique, ils continuent, pour un certain temps, à le faire.

Bref, selon l'expression succulente de Jean Madiran, « la circulaire romaine donne à ceux qui ont voulu supprimer la messe traditionnelle la faculté d'en autoriser la célébration à ceux qui font la preuve qu'ils n'ont aucun motif de la désirer ¹⁵. » Une fois que l'on accepte de ne plus dénoncer les graves déficiences du rite de Paul VI, il devient difficile de justifier le combat pour garder la messe de toujours et la réticence à célébrer selon le nouveau rite.

Sans le combat de la foi, le combat de la messe devient vite une mission très périlleuse pour la confession de la foi. Et lorsqu'à l'été 2021, le supérieur de la Fraternité Saint-Pierre en France affirme : « La Fraternité Saint-Pierre n'a jamais rejeté le concile Vatican II. Pour nous, il ne présente pas de difficultés fondamentales, mais uniquement des demandes de précisions sur certains points que nous interprétons à la lumière de la tradition de l'Église ¹⁶ », on peut se demander si la diplomatie ne lui fait pas relativiser le combat de la foi.

Conclusion

Le combat liturgique ne se sépare donc pas du combat de la foi. Si la foi n'avait pas été en danger, Mgr Lefebvre n'aurait jamais osé s'opposer à la réforme liturgique.

C'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous voulons, et nous professons notre foi en disant que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu ! C'est aussi la raison pour laquelle nous voulons la messe de saint Pie V.

À l'été 1976, lorsque sa résistance commence à agiter les médias, il précise : « C'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous voulons, et nous professons

notre foi en disant que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu ! C'est aussi la raison pour laquelle nous voulons la messe de saint Pie V. Car elle est la proclamation de la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La nouvelle messe est une espèce de messe hybride qui n'est plus hiérarchique mais démocratique, où l'assemblée prend plus de place que le prêtre, et donc ce n'est plus une messe véritable qui affirme la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, comment Notre Seigneur Jésus-Christ est-il devenu roi ? Il a affirmé sa royauté par la Croix. *Regnavit a ligno Deus*. Jésus-Christ a régné par le bois de la Croix, car il a vaincu le péché, il a vaincu le démon, il a vaincu la mort par sa Croix. Ce sont donc trois victoires magnifiques de Notre Seigneur Jésus-Christ ¹⁷. »

1 *Responsa*, 4 décembre 2021, Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements

2 1 Ti 6, 12

3 Eph 6, 16

4 1 The 5, 8

5 Catéchisme de saint Pie X, q. 232

6 Vatican I, *Dei Filius*, 24 avril 1870, ch. 4

7 II II q. 3 a. 2 c.

8 He 11, 6

9 Préface au *Bref examen critique*, Lettre à Paul VI des cardinaux Ottaviani et Bacci. Itinéraire n°141, p216-217

10 Déclaration du 27 novembre 1969

11 Déclaration du 21 novembre 1974, in Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre une vie*, Clovis, p. 654

12 Roger Mehl, *Le Monde*, 10 septembre 1970.

13 *Écône, chaire de vérité*, p. 187

14 id.

15 Madiran cité par, *Marcel Lefebvre, une vie*, p. 562

16 *Famille chrétienne*, 17 juillet 2021

17 29 août 1976, *Écône, chaire de vérité*, p. 1001

Le baptême du Christ, 1856, Corot, par Mme Tilloy

Pourquoi ne pas faire un crochet par l'église de Ville-d'Avray à l'occasion d'une balade en forêt ou au bord des étangs ? Elle fut construite entre 1789 et 1790 aux frais du seigneur des lieux, Marc-Antoine Thierry, baron de Ville d'Avray. Ce bienfaiteur était un éminent personnage puisque Premier valet de chambre de Louis XVI et Intendant du Gard-Meuble de la Couronne, il devint également le premier maire de Versailles (1787), avant de tomber victime des massacres de septembre 1792.

L'architecte retenu fut Charles-François Darnaudin, représentant du style néo-classique alors en vigueur (il a réalisé plusieurs bâtiments dans ce goût à Versailles, comme par exemple l'hôpital Richaud). L'édifice est donc d'un style néo-classique caractérisé : façade à fronton sans clocher, plan basilical très sobre, voûte en plein cintre à caissons, horizontalité marquée, le tout dans les proportions d'une église de campagne... Les travaux achevés, son curé, ayant refusé de prêter serment à la Constitution, fut remplacé par un prêtre jureur qui consacra l'édifice en 1791. Le culte fut interrompu dans les années suivantes et les catholiques ne reprirent possession des lieux qu'à partir de 1795.

Cette église conserve des œuvres d'artistes de renom, notamment du sculpteur James Pradier (1790-1852) qui, à l'époque où il était installé à Ville d'Avray, offrit à la paroisse des plâtres originaux de plusieurs de ses œuvres en marbre. Leurs proportions imposantes sont néanmoins inadaptées à cette église modeste...

Cinq œuvres de Jean-Baptiste-Camille Corot (1796-1875), né dans cette ville où son souvenir reste vivace, sont visibles dans l'église. Ce sont, mal éclairées malheureusement : un *Saint Jérôme en prières*

(1837) suspendu dans la nef, et quatre peintures murales (1856) situées dans le transept et représentant, à droite, *Adam et Ève chassés du Paradis* et *Sainte Madeleine au désert*, à gauche : *Le Baptême du Christ* et *L'Agonie*.



Détail

Ces œuvres sont caractéristiques de la manière de l'artiste : la première place est donnée à la nature représentée avec une sensibilité qui fera de Corot l'un des maîtres des grands paysagistes français du XIX^e siècle. Mais ce peintre eut toujours à cœur d'élever ses œuvres au rang prestigieux de la « peinture d'histoire » en y plaçant des personnages mythologiques ou religieux. Une de ses sources d'inspiration est ainsi tirée des peintres vénitiens (Giorgione, Titien) que Corot avait découverts lors des séjours qu'il fit en Italie autour de 1830, et qui le marquèrent durablement.

Le Baptême du Christ est intéressant à plusieurs titres : son originalité tient au dépouillement absolu de la composition. Le groupe central, réduit à Notre-Seigneur et saint Jean-Baptiste, est placé dans un paysage plutôt sombre (mais peut-être est-ce dû à l'encrassement de la peinture) composé principalement, à gauche, d'un

bouquet d'arbres devant lequel se tient un petit groupe de spectateurs, aux costumes orientaux, qui jouent le rôle de simples figurants. À droite s'étend une grande pièce d'eau bordée d'arbres, qui fait infailliblement penser aux étangs de Ville-d'Avray que l'artiste a souvent peints et auxquels il a laissé son nom. Une barque montée de plusieurs personnages évoque sans doute les pêcheurs du lac de Tibériade. Au-dessus de la tête du Sauveur se distingue la céleste colombe.

Autre point d'intérêt pour le lecteur de ce bulletin : le groupe principal est repris d'une composition réalisée par l'artiste dix ans plus tôt pour l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, où elle se trouve toujours (chapelle des fonts baptismaux). L'ambition n'est pas la même : cette première œuvre avait été destinée à satisfaire une commande (la seule commande publique jamais reçue par l'artiste) et à prouver sa capacité à satisfaire aux exigences de la peinture académique (agencement d'un groupe important de personnages, référence à des modèles illustres...). Ici au contraire, Corot n'est pas contraint et laisse libre cours à son goût grandissant pour les atmosphères poétiques : masse sombre des arbres, reflet du ciel dans l'eau, silence... Bien que cet aspect de la personnalité de l'artiste soit peu connu, comment s'étonner du recueillement qui émane de cette œuvre quand on sait qu'il peignit fréquemment des moines et écrivait à un ami : « J'ai toujours dans ma chambre un livre de *L'Imitation de Jésus-Christ* et j'en lis presque tous les soirs. C'est ce livre qui m'a aidé à passer la vie avec autant de calme et qui m'a toujours laissé avec le cœur content. Il m'a appris que les hommes ne doivent pas s'enorgueillir, qu'ils soient empereurs et qu'ils ajoutent à leur empire, ou qu'ils soient peintres et qu'ils s'acquièrent un nom... »

Saint Vincent de Paul (VIII), par l'abbé Vincent Gélineau

En février 1619, le général des Galères, Philippe-Emmanuel de Gondi, sollicite du roi un nouveau titre pour son cher aumônier, à savoir celui d'aumônier général des Galères.

Le zèle de notre saint ne s'était pas limité aux paysans des terres des Gondi. Dès juin 1618, après de régulières visites aux prisonniers de Paris, Vincent le supplie d'avoir pitié de leur état lamentable. Il obtient gain de cause ; les prisonniers sont transférés dans une prison plus spacieuse et mieux nourris. L'évêque de Paris recommande même ces infortunés à la charité des fidèles. À Marseille, un hôpital est construit et réservé aux galériens.

L'aumônier des Gondi, qui avait été lui-même prisonnier des musulmans, était bien placé pour compatir à la misère des prisonniers condamnés au terrible supplice des galères. Leur vie était une véritable image de l'enfer. Logés dans des cachots infects, injuriés et frappés par les autres condamnés ainsi que par des gardiens intraitables, ils en venaient à haïr Dieu et à blasphémer. Ce n'était que le début de leur misère qui se poursuivait à bord des redoutables galères, où ils jouaient le rôle de moteur humain, enchaînés cinq par cinq pour manier des rames d'une quinzaine de mètres au rythme des coups de sifflet et de fouet.

Nommé aumônier des galères, notre saint n'y ménage pas sa peine et redouble d'efforts pour toucher ces pauvres âmes qui lui sont confiées. Un jour même, intervenant pour modérer la cruauté d'un gardien, il prit la place d'un de ces misérables qu'il voulait emmener à l'hôpital. Délivré peu de temps après, il reste par la suite discret sur ce bel acte de charité, se contentant d'esquisser un sourire lorsqu'on le questionne sur ce point. Cette discrétion, qui corres-

pond bien à l'humilité de notre saint, suscitera un doute sur l'historicité d'un tel fait chez les biographes.

À l'été 1620, le général des Galères se met à la poursuite des corsaires avec sept galères. L'année suivante, il arme dix galères et, contrairement aux coutumes, entre dans l'Océan. Il passe l'hiver à Lisbonne et, à l'automne, les galères viennent appuyer la marine pour combattre les protestants de La Rochelle. Leur intervention est décisive dans le combat qui s'engage le 27 octobre. Au cours de la bataille, Gondi sauve le bâtiment du duc de Guise et poursuit le navire amiral ennemi. Dès le 30, les Rochelais s'avouent vaincus.

À la suite de cette belle victoire, les galères restent une année à Bordeaux. Là, l'aumônier vient les visiter et sollicite de l'archevêque de Bordeaux l'aide de quelques religieux pour donner une retraite aux galériens. Avec vingt religieux, il se dépense sans compter. Presque tous les galériens font une confession générale. La plus grande consolation du saint reste la conversion d'un Turc qui reçoit ensuite le baptême à Paris.

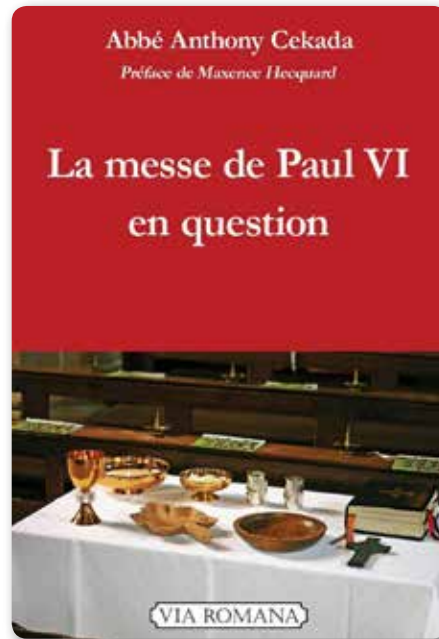
Avant de rentrer à Paris, notre saint hésite à visiter sa famille. Il craint, en effet, qu'une telle visite vienne perturber son dévouement en lui rappelant sans cesse les nécessités des siens. Après avoir pris conseil, il se dirige vers les Landes. Son oncle, curé de Pouy, le reçoit avec autant de joie que d'admiration. Pendant ce court passage de dix jours en famille, il renouvelle les promesses de son baptême devant les fonts baptismaux qui l'avaient vu naître à la grâce une quarantaine d'années plus tôt. Tous remarquent son exemple d'humilité et de mortification. Auprès des siens, il insiste sur la pauvreté et leur promet de ne rien leur donner, expliquant qu'un ecclésiastique qui a quelque chose le doit à Dieu et aux pauvres. Malgré ces bonnes dispositions, ce n'est pas sans émotion qu'il quitte les siens. Pendant trois mois, il repense sans cesse au moyen de leur venir en aide. Après bien des efforts et des prières, il obtient la grâce de confier tous ces soucis à la Providence. Il est prêt à se dévouer sans compter et sans arrière pensée aux nombreuses œuvres que Dieu confiera bientôt à son zèle.



La messe de Paul VI en question, lu par l'abbé Hanappier

Paru en anglais en 2010 sous le titre *Work of human hands*, la traduction française arrive à point nommé à l'automne 2021 pour répondre au motu proprio *Traditionis custodes*. En effet, le livre est une étude très complète de la nouvelle messe qui, non seulement, reprend toutes les critiques déjà faites et connues mais explore aussi des recoins jusqu'ici peu explorés et termine sur cette conclusion radicale : « delenda est ». Les chapitres sur l'origine des idées qui ont présidé à la création de la nouvelle messe, sur les traductions, sur l'art et l'architecture ou encore sur les oraisons et les lectures, apportent des éléments vraiment intéressants et nouveaux qui permettent une critique plus complète et précise de la messe de Paul VI. L'abbé Cekada nous montre par exemple à quel point les mauvaises traductions, qui s'éloignent de la lettre du texte original, sont en fait voulues et encouragées par les directives romaines. Il compare aussi les textes des oraisons et des lectures pour faire ressortir les changements de perspectives et les nouvelles valeurs qui remplacent l'ancienne *lex orandi*. Un livre fort intéressant donc et qui possède le grand avantage d'être une somme, c'est-à-dire de récapituler et rassembler en un seul livre des éléments qui étaient jusqu'ici très

épars. Ce livre qui a aussi peu ou pas de concurrence et jouit donc d'un certain monopole permettant de masquer ses défauts. Il est, en effet, le seul à rassembler ainsi les nombreuses analyses données sur ce sujet. Ses défauts sont tout de même importants. L'auteur, américain, a été membre de la Fraternité



Saint-Pie X jusqu'en 1983 puis est devenu sédévacantiste. Si ses positions ne sont pas évoquées, comme il l'indique lui-même en introduction, elles se manifestent tout de même par une tournure d'esprit très éloignée de la prudence de

Mgr Lefebvre. On peut ainsi déplorer une manière habituelle de juger très sévèrement, malgré la faiblesse des arguments, et une tendance à l'ironie qui jette plus de discrédit qu'elle ne facilite la lecture. On s'opposera, par exemple, au jugement hâtif et définitif que l'auteur donne sur la Semaine Sainte restaurée par Pie XII et sur la réforme des rubriques de 1962, méprisant la position très modérée de Mgr Lefebvre sur le sujet. Le style enfin est facilement familier, l'abbé Cekada n'hésite pas à parler à la première personne et à proposer ses propres plaisanteries qui, si elles auraient leur place dans un article polémique, sont un peu décalées dans une étude théologique et ne font qu'ajouter au discrédit. Par exemple, les nouvelles traductions sont dites « à côté de la plaque », le Père Smits est qualifié de « plus splendide imbécile que la terre ait jamais porté » et, dans une note au sujet du terme pastoral souvent employé pour justifier tout et n'importe quoi, il ajoute « dès que j'entends le mot pastorale je sors mon revolver » ! Bref un livre certes intéressant mais qui peut aussi être dangereux à cause de ces exagérations et donc ne mérite pas vraiment le titre qu'on lui donne en quatrième de couverture de « Critique traditionaliste définitive de la messe de Paul VI ».

LA COMMUNAUTÉ

PRIEURÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL – ÉCOLE SAINT-BERNARD

PRIEUR - DIRECTEUR DE L'ÉCOLE : ABBÉ JEAN-YVES TRANCHET
 COLLABORATEURS : ABBÉ JEAN-PIERRE BOUBÉE
 ABBÉ XAVIER LEFEBVRE
 ABBÉ VINCENT GÉLINEAU
 ABBÉ LOUIS HANAPPIER
 ABBÉ VIANNEY DE LÉDINGHEN
 ABBÉ ANTOINE PACCARD
 FRÈRE GRÉGOIRE

POUR NOUS AIDER

CHÈQUE
 À L'ORDRE DE LA « FRATERNITÉ SAINT-PIE X »

VIREMENT
 FSSPX PRIEURE ST VINCENT DE PAUL
 IBAN : FR8030002083280000060027U37
 BIC : CRLYFRPP

REÇU FISCAL SUR DEMANDE

La croisade eucharistique des enfants

Parler de croisade, de sacrifice ou de combat, cela nous fait vite peur et nous fuyons alors vers des horizons plus sereins. Et pourtant toute vie chrétienne est un combat : combat au-dehors contre le monde qui tire année après année de nouvelles conséquences de son refus de Dieu, combat au dedans contre nos mauvaises passions que ce même monde sait si bien exciter.

Ce combat commence dès l'enfance. Cela, les partisans de l'école laïque et obligatoire le savent bien. Un enfant neutralisé, écarté du combat, c'est ensuite un adversaire de moins. Un enfant qui n'a pas appris à se sacrifier ne fera ordinairement qu'un adolescent médiocre.

Saint Pie X avait vu juste en favorisant la communion précoce, donnant ainsi des armes spirituelles à

cet âge, sans attendre la triste expérience des passions et du péché pour appliquer le remède surnaturel.



Les papes du début du XX^e siècle ont même été plus loin, ils ont appelé les enfants à l'offensive contre les ennemis de l'Église. Et plus de trois millions de Croisés ont répondu généreusement à l'appel en offrant leurs prières, leurs commu-

nions et leurs sacrifices. Parmi ces croisés, il y eut des âmes saintes. On pense par exemple à cet héroïque Herman Wijns. Ce jeune croisé de dix ans était fidèle à venir servir chaque matin la messe, alors qu'il souffrait de terribles engelures aux pieds.

Donner à l'enfant l'esprit de sacrifice puisé dans la fréquentation régulière des sacrements de pénitence et d'eucharistie, c'est le devoir de tout bon éducateur. Un moyen privilégié pour parvenir à cette fin, c'est la Croisade Eucharistique qui, par ses réunions et son bulletin mensuel stimule la générosité de nos enfants.

Alors ... n'hésitez pas à y inscrire vos enfants. Les prochaines réunions ont lieu au prieuré Saint-Vincent-de-Paul les samedis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Horaires habituels

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE - 37 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE - 78000 VERSAILLES

Dimanches et fêtes d'obligation

Messes basses à 8h, 9h, 12h et 18h30
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions lors des messes du matin
Vêpres et Salut à 17h30

La semaine

Messes à 7h25 et 19h
Permanence et confessions de 18h à 19h
Entretien avec un prêtre à partir de 17h30, sur rendez-vous
Chapelet à 18h30

1^{er} vendredi du mois

Chemin de Croix à 18h25
Messe chantée à 19h
Adoration jusqu'à 23h - confessions
Complies à 22h

1^{er} samedi du mois

Messe à 19h suivie de la méditation

CHAPELLE DE L'ENFANT-JÉSUS - 5 RUE DE CHAPONVAL - 78870 BAILLY

Dimanches et fêtes d'obligation

Messe chantée à 7h45
Messes basses à 9h et 12h
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions lors des messes

La semaine en période scolaire

Messes à 7h15 (se renseigner) et 11h50
le mardi messe avancée à 10h40
Confessions sur rendez-vous

1^{er} vendredi du mois et certaines grandes fêtes en période scolaire

Messes à 7h15 et 11h25

CHAPELLE SAINT-HUBERT - 10 RUE DE LA HAIE-AUX-VACHES - 78690 LES ESSARTS LE ROI

Dimanches et fêtes d'obligation

Messe basse à 8h30
Confessions de 9h30 à 10h
Grand-messe chantée à 10h

1^{er} samedi du mois

Confessions de 18h30 à 19h
Messe à 19h suivie de la méditation